

Saint Pierre en Auge, le 03 février 2019

Union Sportive Pétruvien
Section Canoë Kayak



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2019

Ouverture de l'assemblée générale par le président Raphael Coquerel, en présence de :

Jacky Marie, Maire de St Pierre en Auge
Lisbeth Chouet, Adjointe responsable des sports à St Pierre en Auge
Patrick Guillard, Président de l'Union Sportive Pétruvienne
Michel Servager, Trésorier de l'Union Sportive Pétruvienne
Claire Coeuret, Correspondante presse locale l'Eveil et Le Pays d'Auge
R. Coquerel ; F. Boudet ; C. Launay ; S. Boudet ; JL. Riou, membres du bureau

2018

Excusés : T. Lecointe, A. Lepenan, L. Lepenan, P. Ramirez
8 adhérents, et 2 parents

Raphael Coquerel présente le rapport d'activité, et François Boudet le bilan financier, en vidéo projection (voir documents en annexe)

I/ RAPPORT D'ACTIVITE

François et Jean Louis expliquent l'absence de licenciées à l'activité « Dragon Ladies ». Cela ne signifie pas que l'activité n'existe plus au sein du CDCK14, mais il s'agit simplement d'une modification d'attribution de licences. Elles étaient jusque là réparties par le comité départemental dans les différents clubs. Elles sont dorénavant regroupées sur le club de Pont d'Ouilly, avec signature d'une convention. Cette attribution découle logiquement du fait que les formateurs « Dragon Ladies » sont issus de ce club.

Activités courantes

L'accueil du lycée du Robillard se fait à partir du printemps, et sous la responsabilité du professeur de sport.

Les descentes sur la dives vers Mézidon sont possibles sans débarquer (il n'y a plus d'obstacle), mais le problème du débarquement à Mézidon demeure... il n'y a pour l'instant aucun endroit accessible désigné. L'option de l'ancienne base SNCF a été avancée, mais n'est pas complètement satisfaisante.

Pour l'instant, les descentes s'arrêtent au pont entre Ecajeul et Percy

Accueil touristique

La saison 2018 a été plutôt bonne.

La présence de Vincent Taillepied, titulaire d'un BP JEPS « activités physiques pour tous » permet de recevoir et d'encadrer les jeunes du « Relais »

Cependant, les contraintes liées à l'embauche de mineurs issus du club (2 jours de repos consécutifs obligatoires) compliquent un peu l'organisation des roulements (le club ne fermant qu'une seule journée par semaine en été).

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

II/ RAPPORT FINANCIER

François Boudet présente le bilan financier, qui est adopté à l'unanimité.

Il signale que l'USP a changé son mode de répartition des subventions, mais que celles du club de kayak reste la même pour l'instant.

III/ BUREAU

Le nouveau bureau est composé des mêmes membres que celui de 2018, à l'exception de Théo Lecointe et Axel Lepenant, démissionnaires.

De nouveaux membres le rejoignent : Hugo Lecointe ; Léo Lévêque ; Jean Yves Laidet et Ludovic Barrière.

La séance se termine par le partage de la traditionnelle galette.

Auparavant, Mme Lisbeth Chouet félicite la section canoë kayak pour son dynamisme et son implication dans la vie communale. Elle conclut en , affirmant qu'en retour, la municipalité aura toujours une écoute attentive à nos demandes.....